



**PROCÈS VERBAL
SECOND CONSEIL D'ÉCOLE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2014 / 2015
3 MARS 2015**

Présents :

Les enseignants :

Mesdames **Sefer, Brémont, Moirod, Desroches, Mangé, Balussou, Léon, Abodja, De Barros,** et **Touzain,**
Mesdames **Blaise, Duhieu** et **Bapaume.**

Monsieur **Le Bras**

Madame **Salvert,** directrice, présidente du conseil d'école.

Le Maire et ses représentants :

Madame **Lévêque,** maire-adjoint chargée de l'enfance, et des affaires scolaires et Madame **Cordoeiro,** responsable du service enfance et scolarité.

Madame **Langlois,** conseillère municipale, vice-présidente de la Caisse des Ecoles.

Les représentants de parents d'élèves, FCPE :

Madame **Schneider,** messieurs, **Faivre, Heimroth** et **Menguy**

Secrétaire : Anne-Claire Mangé

Rédactrice : Anne Salvert

1. Vie de l'école :

Bilan marché de Noël

Bilan très positif. Très belle soirée. Les élèves ont fabriqué de nombreux objets. Très belle implication de tous.

Remerciements aux parents élus, à la ville de Mandres, monsieur Cléret et madame Cordoeiro, aux services techniques, pour l'aide à l'organisation, à madame Duhieu pour les barbes à papa. Merci également à M. Floccari pour le décor offert ainsi qu'aux parents d'élèves qui l'ont installé. Merci au Père Noël.

Bilan financier en demi-teinte :

FCPE : La vente des crêpes et des brochettes de bonbons a rapporté 150 € à l'école.

Les ventes d'objets, le chocolat chaud, les barbes à papa ont rapporté : 468.07 €

Soit un total de 618.07 €.

Les dépenses ont été trop importantes par rapport aux gains. 1059, 13 € pour 1677.20 €.

Les objets ont été vendus très peu chers. Il en est resté beaucoup.

En 2013/2014, le gain était de : 922.78 €.

Avec les 678 € obtenus, l'école va financer, du matériel EPS ou autre en fonction des besoins

recensés.

Les parents d'élèves parlent d'un retour très positif des familles qui ont apprécié le coût peu élevé des objets et des friandises.

Peut-être faudra-t-il repenser la diffusion de la musique au cours de la soirée, musique et chants de Noël peu audibles.

Classe transplantée

Les CM2B attendent l'autorisation de la direction académique (le dossier a été déposé *in extremis*). D'après madame Cocole, conseillère pédagogique, le dossier devrait être validé.

La classe se rendra à Pierre-Fontaine-les-Varans, dans le Doubs, du 31 mars au 7 avril 2015, en car. Tous les élèves partent.

Monsieur le Bras a « embauché » des bénévoles pour assurer l'encadrement de la vie quotidienne. Cela permet de réduire le coût pour les familles.

Financement :

Coût total 14 860€.

Participation de Bouygues bâtiment pour les activités ayant trait à l'architecture : 3 542 €.

Participation de la mairie de Mandres : 5 659 € (moitié des 11 318 €).

Il reste 202.50 € / enfant, à la charge des familles.

Classe transplantée à dominante « architecture » avec comparaison de différentes constructions. Construction d'une maquette collective, atelier taille de pierre, menuiserie. Musée des fermes comtoises. Sortie course d'orientation et traces d'animaux. Les moments de vie quotidienne étant assez réduits, le choix de bénévoles se justifie.

Une réunion avec les parents aura lieu le samedi 14 mars matin.

Les autres projets de classes transplantées (3 classes aux Charmilles et 2 classes à CDG) n'ont pas été finalisés, faute de budget.

Une réunion avec les familles sera proposée le samedi 14 mars prochain.

Autres projets :

- **projet KAPLA** en lien avec le projet d'école (architecture et art de l'espace):

Ce projet a concerné tous les élèves de l'école sur deux journées. Les élèves ont été amenés, avec des intervenants, à construire des édifices dans un espace réservé.

Le bilan est extrêmement positif. Le résultat (productions collectives), a pu être admiré par les familles disponibles de 16h30 à 17h, avant la démolition.

Coût total : 1 776 €, pris en charge par Bouygues bâtiment.

Dans le cadre de ce projet, l'école aurait souhaité acheter des kaplas d'occasion pour poursuivre le travail commencé mais le financement n'a pas été accepté.

La coopérative scolaire va donc investir dans l'achat de ce matériel.

- **CM2A : théâtre avec intervenant**, coût 986 € pris en charge par la mairie (service enfance).

Une intervenante, comédienne professionnelle, interviendra une fois par semaine. Séances consacrées d'abord à l'expression corporelle puis à l'étude d'une pièce.

- **CM1/CM2** : projet **concert de poche** : une classe d'élémentaire et une classe de collège vont participer au concert qui aura lieu le 13 mars prochain. Les élèves chantent en première partie d'un concert de cors et sont encadrés par un chef de chœur. Pour les élèves qui participent, les parents

ont une place à tarif réduit.

Le financement est assuré par le service culturel de la mairie de Mandres.

- Projet mosaïque, réalisation d'un panneau mural.

Le constructeur de la nouvelle école a prévu une enveloppe de 12 000 € pour financer tout projet ayant trait à l'architecture, en lien avec la construction de la nouvelle école.

Les enseignantes des Charmilles, au cours d'un rendez-vous de chantier, ont proposé aux responsables présents, que les élèves puissent s'approprier, un peu, leur nouvelle école en réalisant un panneau collectif en mosaïque. Un mur étant disponible, le projet a été validé par Bouygues qui a estimé à 6mx2, la taille du panneau. Aux enseignants de chiffrer le projet.

Ce projet est-il réalisable ? Les classes pourront-elles bénéficier d'un budget alloué par Bouygues bâtiment ?

Mairie : l'enveloppe budgétaire accordée par le constructeur, doit pouvoir contenter tout le monde. Les différents projets coûtent déjà beaucoup d'argent. Madame Lévêque pense qu'il serait préférable d'attendre que l'école soit achevée avant de lancer le projet. Ce projet pourra tout à fait être financé et avoir lieu l'année prochaine.

Tout projet doit être validé par Bouygues bâtiment et la mairie. Il pourra être financé en 2015/2016, il n'y a pas de « date limite » pour l'obtention du budget.

Sorties scolaires

Avec la mise en place du plan « alerte attentat », les sorties, en lien avec le projet architecture et art de l'espace, initialement prévues à Paris, ne peuvent avoir lieu.

Les classes font de nouvelles propositions :

- Guédelon pour 4 classes, CPA, CPB, CE1, CE2
- Vaux-le Vicomte pour 4 classes, CE1/CE2, CM1A, CM1B et CM2A
- Château de Fontainebleau pour 2 classes, CP/CE1 et CM1/CM2.

Toutes les classes, hormis le CM2B, envisagent donc une sortie de fin d'année.

Peuvent-elles envisager une deuxième sortie ?

De quel budget peuvent-elles disposer ?

Mairie : actuellement, la caisse des écoles ne fonctionne plus que grâce à la subvention mairie, (trop peu de rentrées d'argent et surtout plus de bénévoles). La Caisse des écoles a beaucoup d'obligations administratives. Pour éviter certains lourdeurs administratives, la mairie a décidé que certains budgets (transport, classe transplantée, ...) feraient désormais partie du budget enfance. La Caisse des écoles continuera de fonctionner uniquement avec ses recettes.

Cette année, la mairie a prévu de financer un car par classe, la prestation théâtre et la classe transplantée.

Travail personnel de l'élève (devoirs et leçons)

Pour certaines familles, le travail du soir est source de conflits.

Il est bien précisé par chaque enseignant, que le travail, après 16h30, ne peut pas dépasser 10, 15' pour les CP, 20' pour les CE1/CE2 et 20, 25' pour les CM1 et CM2. Dans les faits, certains enfants ne réussiraient pas à faire leurs devoirs dans ce laps de temps.

Le travail pendant les vacances et le week-end est mal vécu. Les parents souhaitent, en fin de semaine, reprendre certaines notions travaillées dans la semaine.

Ils souhaiteraient également, avoir connaissance des sujets des évaluations et être prévenus à l'avance.

Afin de faire le point ensemble sur le sujet, il est demandé s'il est possible de se concerter avec les enseignants ?

Compte tenu de l'importance de la question du travail personnel de l'élève, question qui est chaque année à l'ordre du jour des concertations des enseignants, (comment apprendre à apprendre), madame Salvert propose d'inviter les parents un samedi matin lors d'une concertation.

Une date leur sera prochainement proposée.

Madame Salvert rappelle également le discours tenu par chacun : les devoirs ne doivent pas être source de conflits.

Principe n°1 : en cas de problème, voir avec l'enseignant de la classe concernée.

Principe n°2 : les « devoirs » ne doivent pas empiéter sur la vie de famille.

Principe n°3 : les « devoirs » doivent aider l'élève à retravailler, renforcer des notions vues en classe, notions qu'il doit être capable de revoir seul.

Principe n°4 : le travail personnel doit aider l'élève dans l'acquisition de l'autonomie (méthodologie).

Les enseignants peuvent s'étonner que les familles rencontrent des difficultés face au travail du soir. En effet, cette année, très peu d'élèves sont inscrits à l'étude. Or c'est un endroit où un cadre est posé pour étudier et les enseignants se rendent très disponibles pour guider et encourager les élèves.

Les enseignants travaillent le comment apprendre, que retenir, de quelle manière. Mais les élèves ne semblent pas réinvestir les moyens qui leur sont donnés.

Les enseignants déplorent une moindre implication des familles : le travail personnel n'est pas toujours fait, les cahiers et travaux, donnés chaque fin de semaine, reviennent non signés.

2. **Finances** :

Budget mairie 2015.

Il n'est pas encore voté mais il est prévu 42 euros par enfant pour le budget fourniture.

La coopérative scolaire est riche de : 7 422 €.

Sur cette somme, les classes disposent de 8.14 € par élève, soit un total de 2 425.72 €, pour les achats courants (participation aux sorties, livres, jeux, matériel divers, etc.).

Il faut également retirer les 678 € (marché de Noël).

Il reste donc : 4 318.28 €

Cette somme permettra entre autres de participer aux coûts des sorties scolaires et à l'achat de matériel.

Le budget 2015

Le budget n'est pas encore voté mais il est prévu 42 euros par enfant pour les fournitures scolaires et les manuels.

3. **Temps du midi :**

Certains parents pensent que le temps alloué pour manger est trop court et que les élèves des Charmilles disposent de davantage de temps. Pour les enseignants qui font la cantine, le temps moyen est de 20' par classe, y compris pour les élèves des Charmilles.

4. **Sécurité : Plan alerte attentat :** vigilance accrue.

Attention, le grand portail marron de la place Charles de Gaulle reste trop souvent ouvert. Le code d'entrée de l'école est connu de tous ou presque. Il est demandé depuis plus d'un mois que le code soit changé.

La porte d'entrée susceptible d'être ouverte par n'importe qui doit être, par conséquent, fermée à clé. Certains retardataires sont maintenant obligés de toquer aux fenêtres des classes du RDC.

5. **Nouvelle école :**

L'école sera livrée en temps et en heure.

Une deuxième visite du chantier va être organisée pour de nouvelles classes. Le démontage de la grue aura lieu le 9 mars.

Tout le monde ne pourra pas s'installer dans la nouvelle école à la rentrée 2015 car la cour de récréation ne sera pas opérationnelle. Les nuisances causées par le chantier risquent d'être plus importantes que les nuisances actuelles puisque les travaux concerneront l'aménagement extérieur. Les trois classes, actuellement aux Charmilles, seront les premières installées dans la nouvelle école. Le déménagement pourrait se faire en deux temps : 7 classes sur le site dès septembre et 4 classes à la Toussaint.

Les enseignants préfèrent que le déménagement soit organisé par étapes pour que cela se passe dans les meilleures conditions, quitte à procéder en plusieurs phases : une à la rentrée, une à la Toussaint et une à Noël.

Une réunion est prévue le 14 avril avec les services techniques afin de préparer le futur déménagement des classes. Une répartition des classes devra être communiquée. Cela risque d'être compliqué car la structure pédagogique ne devrait pas être encore connue :

- 1) les effectifs sont tels que la moindre fluctuation a une incidence sur la structure pédagogique,
- 2) les enseignants sont nommés très tardivement.

Madame Salvert fera au mieux.

Le gymnase sera réquisitionné dès la deuxième semaine de juin, car il est prévu que le restaurant scolaire soit démolit.

L'indisponibilité du gymnase va pénaliser les élèves et ne pas permettre son utilisation pour les manifestations de fin d'année.

Aide à la direction / à l'école :

Faute de moyens, la mairie ne reconduira pas le poste de madame de Castro, en 2016.

Lors du RV avec monsieur le Maire, il a été précisé que madame de Castro serait maintenue sur le poste tant que l'école serait « coupée » en 2, et pour aider à l'installation de la nouvelle école, soit

jusqu'en janvier 2016.

Un courrier a été adressé à madame Chérel pour demander l'embauche d'un emploi de vie scolaire à compter de janvier 2016. Toutefois, il y a peu de chance d'obtenir quelqu'un.

Or, pour une école de plus de 300 élèves, même regroupés sur un seul site, une présence supplémentaire s'avère nécessaire, surtout lorsqu'aucun gardien n'est prévu.

Il est rappelé que le directeur d'une école d'application est régulièrement missionné à l'extérieur. S'il n'y a personne pour permettre l'accès de l'école et répondre au téléphone, la question de la sécurité (entre autres), est posée.

Les parents d'élèves souhaitent que ce poste d'aide au bon fonctionnement de l'école et à la direction, soit maintenu.

6. **RYTHMES SCOLAIRES / NAP** : organisation, prévisions

Deux réunions ont eu lieu depuis la rentrée 2014. Lors de la première réunion, la mairie n'a pas fait de proposition.

Les enseignants ont proposé un fonctionnement qui tenait compte :

- des bilans effectués par les écoles passées aux 4 jours ½

- des évaluations effectuées par le département.

Il s'agissait, en priorité : d'allonger la matinée d'enseignement, de façon à disposer de davantage de temps pour les apprentissages du matin.

Les enseignants ont également essayé de tenir compte de la difficulté pour la mairie, de recruter du personnel d'animation en nombre suffisant.

La proposition des enseignants d'élémentaire permettait de libérer une ½ journée, (apport culturel) de raccourcir une journée de classe et de garder deux jours où la classe se terminerai à 16h30.

Lors de la 2^{ème} réunion, la proposition qui semblait intéresser les différents partenaires, n'a pas été retenue, madame l'inspectrice n'étant pas favorable à la libération d'une ½ journée.

La mairie propose donc pour l'élémentaire, la mise en place des NAP le lundi et le jeudi, de 15h à 16h30, à l'inverse de la maternelle (mardi et vendredi) car, visiblement cette organisation, mise en place à la rentrée 2014, fonctionne bien.

Un échange de jours avec la maternelle serait peut-être souhaitable car il est confirmé que le vendredi est la journée la moins efficace pour les apprentissages. En effet, que le vendredi soit une journée longue pour les élèves d'élémentaire, au vu des études récemment développées, n'est pas judicieux. Il y a davantage d'enfants concernés en élémentaire qu'en maternelle, (plus du double).

Les enseignants regrettent également qu'il ne soit pas possible d'allonger la matinée à 3h30.

Ils rappellent que les modulations des maîtres formateurs risquent d'ajouter à la complexité quant au choix des journées courtes ou longues, sur la semaine.

Les parents d'élèves demandent la **tenue d'une nouvelle réunion** avec la mairie et les enseignants de l'école primaire (maternelle et élémentaire), pour avancer dans la réflexion des nouveaux rythmes scolaires.

Ils souhaitent que les NAP soient des activités avec des projets pédagogiques pour les élèves, et non de la garderie.

Aucune solution n'est, pour l'instant, adoptée.

7. **Calendrier** :

Fête du livre :

Aucune date n'est retenue pour l'instant. Pour que la fête du livre ait lieu et qu'elle ne se limite pas à la venue de la librairie au sein de l'école, il serait souhaitable que l'on puisse disposer de la salle Ravier, deux jours de suite, pour y entreposer les livres, en toute sécurité.

La demande de réservation de la salle va donc être faite. En fonction des possibles, madame Salvert contactera la librairie pour prendre RV. Cette année, le sujet principal sera l'architecture, les édifices, le chantier, les constructions...

Manifestations de fin d'année scolaire 2014 / 2015 :

Comme tous les ans, les enseignants proposent que l'école se donne à voir. Comme tous les ans les problèmes d'espaces possibles (disponibles et compatibles), se posent.

Les parents regrettent que tout le monde ne puisse pas se retrouver ensemble, un jour donné, à cause d'un problème de lieux ou d'espaces ne pouvant accueillir l'ensemble des élèves et des familles.

Ils suggèrent que la manifestation se déroule dans l'enceinte de la Ferme de Monsieur, et d'utiliser les différents espaces (salle d'Orléans, la Bergerie, etc.).

Une demande sera faite dans ce sens, mais la salle d'Orléans, malgré la demande exprimée lors du premier conseil d'école, est déjà occupée, la semaine du 22 au 27 juin, par l'association « mistinguettes ».

En fonction des possibilités, une manifestation commune sera ou non envisagée.

La demande d'utilisation des locaux va être faite en mairie, aux services concernés.

Fin du conseil d'école : 21h

Prochain conseil d'école prévu le vendredi 5 juin, 18h30/20h30

Anne Salvert